

Résolution #

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE

Séance ordinaire tenue le mercredi 29 novembre 2023 à 18 h 30 au salon du personnel

Sont présents :

Membres parents

Mme Sophie Gélinas
Mme Nadia Megueddem
M. Ibrahima Sylla
M. Philippe Bourgeois
M. François Chérubin
M. Jean Amos Paul

Membres école

Mme Mélanie Dumont
Mme Stéphanie Lacasse
Mme Josianne Dumont
Mme Nathalie Courte
Mme Annie Bergeron
Mme Lisa Downey

Membres élèves

Mme Emy Leclerc
Mme Bryana Lamer

Est absent :

M. Ibrahima Sylla

Sont invitées :

Mme Isabelle Jean, directrice
Mme Julie Cadieux, directrice adjointe

1) Ouverture de l'assemblée

Mme Isabelle Jean souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 18h33. Mme Sophie Gélinas, vice-présidente, présidera la séance en raison de l'absence du président.

Les deux élèves qui siègeront au conseil d'établissement se présentent aux membres, il s'agit de Émy Leclerc, présidente du conseil d'élèves et de Bryana Lamer, vice-présidente du conseil d'élèves.

2) Vérification des présences et du quorum

Le quorum étant respecté, la réunion peut débiter.

3) Adoption de l'ordre du jour du 29 novembre 2023

Madame Sophie Gélinas, vice-présidente, fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter un point à varia « *Chandail des finissants (kangourou)* ».

Résolution #

**RCE291123-01
Adopté à
l'unanimité**

Il est proposé par Mme Josianne Dumont d'adopter l'ordre du jour en y apportant l'ajout, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

4) Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023

Les membres ont tous pris connaissance du procès-verbal. Il est proposé d'y apporter une correction au point 6 « *Voyage à New York* » le libellé aurait dû être « *secondaire 2 et 3* » au lieu de *secondaire 4 et 5*.

Il est proposé par Mme Lisa Downey d'adopter le procès-verbal en y apportant la correction, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

5) Suivi du procès-verbal du 25 septembre 2023

Mme Isabelle Jean fait le suivi au procès-verbal du 25 septembre 2023, à savoir :

Point 2.1 plan de lutte contre l'intimidation

Le protecteur de l'élève propose un document de travail uniforme pour tous, dans lequel il faut ajouter les violences à caractère sexuel pour une meilleure clarté. En conséquence, nous devons retravailler le document et utiliser le canevas fourni.

Étant donné l'ordre du jour chargé, Mme Isabelle Jean propose de remettre la formation (capsules à visionner) pour les membres du conseil d'établissement à la prochaine séance.

Projet éducatif

Vendredi prochain, une rencontre est prévue pour travailler les moyens concernant le bien-être et la numératie. Ensuite, nous conviendrons des moyens pour chacun des objectifs ciblés en lien avec les moyens. Mme Jean sera en mesure de faire un suivi à la prochaine séance.

Résultats financiers 7.1.1

Les prévisions budgétaires étaient faites en fonction d'un plus grand nombre d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2023-2024. Avec la déclaration officielle de la clientèle du 30 septembre 2023, nous avons un manque à gagner de 54 000\$. Pour l'instant avec certaines économies, le budget est précaire, mais reste en équilibre. Mme Isabelle Jean préfère être conservatrice et s'ajuster en janvier lors de la révision du budget.

Sujets divers

Les membres sont informés qu'une pratique de confinement s'est déroulée à l'école le 10 novembre dernier pendant une journée pédagogique. La pratique s'est déroulée dans le calme et le but de l'exercice était de s'assurer que tous les employés pouvaient identifier un angle mort pour se cacher avec les élèves. Un document avec les consignes

**RCE291123-02
Adopté à
l'unanimité**

Résolution #

à suivre en cas de confinement a été affiché dans chaque local et les explications ont été transmises aux élèves dans le cas d'un éventuel confinement.

6) Droit de parole au public

Aucun public ne s'est présenté.

7) Mesure 15028 (budget officiel)

Mme Isabelle Jean présente un tableau des activités parascolaires subventionnées avec la mesure 15028. Elle rappelle que les activités parascolaires sont encadrées et doivent respecter certaines balises.

Mme Jean dit avoir dû honorer certaines dépenses qui avaient été prévues dans cette mesure avant son arrivée en poste, mais qu'il en sera autrement l'an prochain. Notamment quant à la dépense liée aux activités de la rentrée scolaire ou encore aux paiements salariaux des entraîneurs pour la RSEQ.

8) Mesure 15230 (budget officiel) Mesure 15186 (sorties éducatives en milieu culturel)

Toutes les activités imputées dans la mesure 15230 doivent faire partie du répertoire culturel des activités au Québec.

La sortie à Ottawa devient donc un enjeu étant hors territoire, mais nous sommes à vérifier la possibilité de visiter certains musées gratuits.

9) Tableau synthèse des sorties et voyages et frais reliés

Mme Isabelle Jean présente le tableau des sorties et des voyages pour l'année scolaire 2023-2024 ainsi que les couts qui s'y rattachent pour en faire l'approbation.

Les frais relatifs aux sorties culturelles sont absorbés par la mesure 15186 et les parents n'ont aucuns frais à payer tandis que pour d'autres sorties scolaires, certains frais peuvent être chargés aux parents.

Il est proposé par Mme Josianne Dumont d'adopter toutes les sorties présentées dans le tableau, laquelle proposition est appuyée par M. Philippe Bourgeois et adoptée à l'unanimité.

Résolution #

10) Projet bibliothèque

Mme Isabelle Jean informe les membres de son intention de réaménager la bibliothèque en raison du manque d'espace pour les élèves pendant les pauses et l'heure du diner. Elle a déjà approché une compagnie de design d'intérieur pour aménager la bibliothèque en un lieu de lecture et un endroit pour que les élèves puissent se rencontrer (style café étudiant).

Un montant de 75 000\$ est prévu pour ce projet. La direction sollicite des fondations pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. Le Fonds 8 pourrait être mis à contribution.

Il n'est pas exclu de faire participer les élèves et les parents dans le processus de ce projet.

Il est proposé par Mme Sophie Gélinas, le réaménagement de la bibliothèque et de payer les coûts avec le Fonds 8, laquelle proposition est appuyée par Mme Bryana Lamer et adoptée à l'unanimité.

11) Suivi budgétaire

Fonds 8

Mme Isabelle Jean fait le suivi budgétaire du Fonds 8 en y présentant les projets et leurs sommes d'argent. Elle fera un transfert de revenus pour les deux projets en lien avec les intérêts afin de jumeler les sous dans un projet distinct.

Suivi budgétaire par fonds 2023-2024

Mme Isabelle Jean fait le suivi budgétaire à chaque séance en y déposant un tableau explicatif sur l'historique des revenus et dépenses par Fonds. Elle explique la nature de chaque Fonds et les prévisions budgétaires qu'elle a établies en collaboration avec l'analyste financière du Centre de services scolaire des Affluents.

12) Journée sans polo

Deux journées spéciales sont prévues, soit le 5 et le 15 décembre pour amasser des denrées non périssables et des dons en argent pour nos paniers de Noël.

Les élèves qui souhaitent participer à la ou les journées sans polo (ou pyjama pour le vendredi 15 décembre) doivent apporter un 2\$ à l'école ou remettre deux denrées non périssables. Les sous serviront à faire l'achat de denrées périssables ou encore des cartes cadeaux pour les paniers de Noël.

RCE291123-04
Adopté à
l'unanimité

RCE291123-05
Adopté à
l'unanimité

Résolution #

Il est proposé par Mme Annie Bergeron d'amasser les sous qui serviront à l'achat de denrées périssables ou de cartes cadeaux pour les paniers de Noël, laquelle proposition est appuyée par Mme Mélanie Dumont et adoptée à l'unanimité.

**RCE291123-06
Adopté à
l'unanimité**

Il est proposé par Mme Annie Bergeron que l'uniforme ne soit pas requis pour ces deux journées d'activités spéciales, laquelle proposition est appuyée par Mme Bryana Lamer et adoptée à l'unanimité.

13) Demande d'achats

Il est demandé de faire l'achat de nappes en tissus avec le Fonds 8, ces nappes serviront lors d'événements à l'école.

**RCE291123-07
Adopté à
l'unanimité**

Il est proposé par M. Jean Amos Paul d'autoriser la dépense au Fonds 8 pour l'achat de nappes, laquelle proposition est appuyée par M. Philippe Bourgeois et adoptée à l'unanimité.

14) Directive du cellulaire à l'école

Il y a une nouvelle directive gouvernementale concernant l'utilisation du cellulaire à l'école pour les élèves. Le conseil d'établissement a la responsabilité de communiquer aux parents ou d'en donner le pouvoir à la direction de l'école pour les informer de ce qui suit :

Le cellulaire est interdit pendant les heures de classe et permis aux pauses. Suivant cette nouvelle directive, l'école de l'Odysée procédera à son application et imposera les conséquences s'il y a transgression de la règle.

La séquence prévue quant à la non-conformité de cette nouvelle directive sera :

- Garder le cellulaire dans le casier ou le déposer dans la pochette prévue à cet effet dans la classe;
- Si confiscation du cellulaire en classe, celui-ci sera remis à la direction adjointe de son niveau et l'élève pourra le récupérer à la fin de la journée;
- Si une 2^e saisie de cellulaire a lieu, un appel sera fait aux parents pour les informer qu'ils devront se déplacer pour venir récupérer le cellulaire à l'école.

**RCE291123-08
Adopté à
l'unanimité**

Il est proposé par M. François Chérubin de permettre à la direction de transmettre l'information concernant cette nouvelle directive aux parents, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

Résolution #

RCE291123-09
Adopté à
l'unanimité

15) Nouveau modèle de polos et de chandails

Mme Julie Cadieux est invitée pour venir présenter aux membres la compagnie d'uniformes scolaires Unimage dans le but de comparer la qualité des tissus et le prix des vêtements avec la compagnie Flip Design, compagnie avec laquelle nous faisons affaire depuis dix ans et dont le contrat arrive à terme.

Elle souligne que Flip Design est une compagnie située à Drummondville avec des commandes entièrement en ligne et que la compagnie Unimage offre la possibilité d'aller en boutique à Laval.

Les membres doivent se prononcer pour un contrat de trois ans. Il est donc proposé par Mme Josianne Dumont de s'engager avec la compagnie Unimage, laquelle proposition est appuyée par Mme Nadia Megueddem et adoptée à l'unanimité.

16) Sujets d'information

Point d'information du président

Rien à ce point

Point d'information du représentant du comité de parents

M. Ibrahima Sylla étant absent, il n'y a rien à ce point.

Point d'information du personnel enseignant

Le 30 novembre prochain, les parents sont invités à l'école pour la rencontre de parents.

Point d'information du personnel de soutien

Le personnel de soutien travaille à planifier la rencontre de parents ainsi que l'horaire des locaux.

Point d'information du personnel professionnel

Rien à ce point.

Résolution #

Point d'information des élèves (ajouté à l'ordre du jour)

Le conseil d'élèves planifie la conception d'un jeu sous forme de concours d'animation sur l'heure du diner. Le jeu consiste à relever un défi d'une minute. Les équipes qui remportent le défi accumulent des points et l'équipe gagnante à la fin du concours remportera un prix.

Point d'information de la direction

Mme Isabelle Jean s'imprègne de la vie au secondaire et remercie l'équipe du bel accueil et de la belle collaboration.

17) Varia

Chandail des finissants (kangourou)

Il est proposé de commander aux élèves finissants qui le souhaitent un chandail de type kangourou. Le montant pour l'achat du chandail serait de 40\$. Advenant le cas où le prix par chandail serait moindre, le montant de surplus payé serait appliqué au crédit à l'élève qui pourrait appliquer sur l'album ou encore pour le bal des finissants.

RCE29112323-10
Adopté à
l'unanimité

Il est proposé par Mme Josianne Dumont l'achat des chandails, laquelle proposition est appuyée par M. Philippe Bourgeois et adoptée à l'unanimité.

18) Date de la prochaine rencontre

La prochaine séance se tiendra le 24 janvier 2024 à 18h30 en présentiel.

19) Levée de l'assemblée

Il est proposé la levée de la séance par Mme Nathalie Courte à 21h, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

Sophie Gélinas,
Vice-présidente

Stéphanie Lacasse,
Secrétaire

RCE29112323-11
Adopté à
l'unanimité